

Interpellation de Mme Van Offelen et M. Toussaint : Le 70ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme : tout un programme !

Mme Van Offelen et **M. Toussaint** rappellent que la Déclaration universelle des droits de l'homme fêtera son 70ème anniversaire en 2018.

Cette déclaration a été adoptée en 1948 par l'Assemblée générale des Nations-Unies, à la suite de la Seconde guerre mondiale, comme un idéal à atteindre par tous les peuples et toutes les nations.

Aujourd'hui, les menaces et le sentiment d'insécurité ont tendance à engendrer la peur, le repli sur soi, les amalgames, l'exclusion, la montée du populisme et des extrêmes, et cela à tous les niveaux.

Comme la Belgique l'a proclamé au dernier Conseil des droits de l'homme à Genève, il importe face à ces menaces de rappeler l'essence même et l'importance des valeurs démocratiques, des droits humains, de la tolérance, du dialogue et du respect des différences. Ces valeurs universelles sont les piliers du « vivre ensemble ».

Plus que jamais, il importe de rappeler ces valeurs pour lutter contre toutes les discriminations, qu'elles soient basées sur la couleur de peau, le sexe, le genre ou la religion, et permettre à toutes et à tous de participer à la vie publique et politique.

Ces droits impliquent également des devoirs. L'article 29 de la Déclaration stipule : « L'individu a des devoirs envers la communauté dans laquelle le libre et plein développement de sa personnalité est possible ».

L'année 2018 marque aussi le centenaire de la fin de la Première guerre mondiale, qui a débouché sur la Société des Nations, ancêtre du concept des Nations-Unies.

Cette année 2018 sera donc très symbolique à cet égard.

Les jeunes, en Belgique, n'ont pas connu les horreurs de la guerre. Mais ils perçoivent les drames, les menaces et les horreurs de notre temps, véhiculés par les modes de communication toujours plus nombreux. Ces jeunes sont à la recherche d'un idéal de liberté, de justice et de paix.

Uccle est une commune ouverte et plurielle : ouverte aux libertés, riche de la diversité de sa population, et engagée pour la promotion du bien commun social, économique et environnemental. Uccle, proche et à l'écoute des citoyens, n'est-elle pas la plus à même de promouvoir les valeurs universelles véhiculées par la Déclaration universelle des droits de l'homme auprès des jeunes et, à travers eux, auprès de leurs parents et de leurs familles ?

Dans cet esprit, Mme Van Offelen et M. Toussaint souhaiteraient proposer au Collège de célébrer cet anniversaire, comme il l'a déjà fait dans le passé, par un programme d'activités qui s'étalerait tout au long de l'année 2018, en ciblant les jeunes dans les écoles primaires et secondaires, dans les associations de jeunesse, dans les bibliothèques, dans les ASBL communales d'aide à la jeunesse.

Ce programme d'activités pourrait comprendre des débats thématiques porteurs d'idées et de changement dans la vie quotidienne, des jeux de rôle, des projets artistiques (musique, photos, vidéos) illustrant des articles de la Déclaration. Ces initiatives pourraient faire l'objet d'un concours et d'une présentation tournante des meilleures créations dans les centres culturels et bibliothèques, dans les centres sportifs communaux tels que la piscine Longchamp, le Val d'Uccle ou la salle Jacques Van Offelen, ou même à l'occasion d'événements tels que « Jeunesse en fête », les 10 km d'Uccle ou la fête du Homborch.

Le concours « Culture et éducation », qui a été co-organisé par les échevinats de l'Enseignement et de la Culture pendant plusieurs années, est un excellent exemple de projet porteur de sens. Il pourrait être réitéré en 2018 sur le thème des droits humains. Les écoles secondaires uccloises pourraient être également invitées à développer de tels projets pendant l'année scolaire 2017-2018.

Le programme serait annoncé par une communication publiée dans le *Wolvendael* et clôturé par une célébration à la Maison communale.

Pour la conception et la mise en œuvre du programme, des partenariats pourraient être établis avec l'association « Pour les Nations-Unies », des agences des Nations-Unies basées à Bruxelles et des organisations telles qu'Amnesty International qui, toutes, disposent de matériel pédagogique, de ressources documentaires et de know-how quant à l'organisation d'événements en ce domaine.

Mme Van Offelen et M. Toussaint sont à la disposition du Collège pour collaborer à la célébration de cet anniversaire dans la commune.

M. Wyngaard précise que le groupe Ecolo soutient sans la moindre réserve la proposition de Mme Van Offelen et de M. Toussaint. Il insiste néanmoins sur la nécessité de ne pas limiter le programme aux enfants des écoles mais de l'étendre à l'ensemble de la population ucquoise. Il serait aussi opportun de mettre en place des activités qui se focaliseraient sur les étudiants et jeunes adultes, soit les 18-25 ans et les 18-30 ans.

M. Hayette soutient avec beaucoup d'enthousiasme l'initiative de Mme Van Offelen et M. Toussaint, en souhaitant que des actions soient entreprises dans ce cadre pour promouvoir l'égalité entre homme et femme.

M. le Président, après avoir remercié Mme Van Offelen et M. Toussaint pour l'originalité de leur interpellation, précise que le Collège examinera soigneusement les différentes propositions, avec la volonté de toucher tous les publics. Vu qu'il convient d'éviter un programme trop lourd, trois ou quatre propositions devraient suffire.

Mme l'Echevin Gol-Lescot rappelle qu'à l'occasion des 65 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme, son échevinat avait organisé le concours Culture/Enseignement, à l'occasion duquel les élèves de l'école des Eglantiers avaient interprété de façon remarquable une chanson basée sur les articles de la Déclaration. De plus, Stéphane Hessel avait participé à une manifestation pour tous publics organisée à la bibliothèque Le Phare, après avoir répondu aux questions des jeunes de l'athénée royal Uccle 2. Cette fois-ci, Mme l'Echevin Gol-Lescot a l'intention d'inviter le philosophe François De Smet aux activités organisées dans les bibliothèques. Le Collège demeure évidemment ouvert à toutes les autres suggestions qui pourraient être émises par les membres du Conseil communal.